

**Sujet :** [INTERNET] Centrale mobile d'enrobage à chaud

**De :** BERNARD RIERE <riere.bernard@gmail.com>

**Date :** 22/09/2019 12:42

**Pour :** pref-enrobage-roquefortcorbieres@aude.gouv.fr

Bonjour,

Juste quelques raisons essentielles pour manifester ma désapprobation quant à l'installation d'une centrale d'enrobage à chaud sur la commune de ROQUEFORT DES CORBIERES. Cette centrale apporterait de multiples désagréments, en commençant par une pollution qui aurait inévitablement des retombées sur la santé publique, et sur l'environnement majoritairement viticole. En outre, le flot incessant de camions apporterait un gêne considérable qui ne ferait qu'augmenter le risque d'accidents.

RIERE Bernard

7 Rue du Lotissement La Trillole

11540 ROQUEFORT DES CORBIERES